

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4070160

N/REF : 22/07/2024 9H41 C:025339 I:30891

V/Email reçu le Lundi 22/07/2024 à 9H41

V/REF.IMM. SD0062

IMMEUBLE : McDONALD'S C. VILLE
4/ 6 PLACE FELIX POULAT
38000 GRENOBLE

GRENOLIX SARL
Mc DONALDS
4 RUE FELIX POULAT
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 23 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 6 POULAT - MC DO - 04 76 87 67 56

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE DANS LE VESTIAIRE

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 22/07/2024 A 11H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOCAL MC DONALDS
INFILTRATION AU NIVEAU DU PLAFOND DU VESTIAIRE
FUITE SUR ALIMENTATION EAU QUI PASSE DANS LE FAUX PLAFOND
PREVOIR OUVERTURE DU PLAFOND POUR REPARATION

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 23/07/24 à 11H38 M. A KHENFOUS

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 22/07	1	70,75	123,81
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46	39,46
TOTAL H.T.				192,39
T.V.A. a 20,00%				38,47
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>230,86</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN